

**LIVRET DU DIPLÔME
DE
L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DE LYON
Année 2025-2026**

– Volet 2 –

**Activités proposées par le département
d'INFORMATIQUE**

Modalités de validation des activités spécifiques au diplôme pour le département d'INFORMATIQUE	2
Année « Projet Long De Recherche » (PLR) en Informatique	3



Modalités de validation des activités spécifiques au diplôme pour le département d'INFORMATIQUE

- **Semaine sport-études (INFD3202)** 3 ECTS. 5 jours.

Cette semaine hors des murs de l'École est l'occasion d'assister à des exposés scientifiques effectués par des chercheurs et enseignants-chercheurs. La semaine est organisée conjointement par les étudiants et l'équipe enseignante.

Modalités de validation : Évaluation sur la base de l'assiduité. Pas de seconde session.

- **Visite d'un laboratoire de recherche (INFD3101)** 2 ECTS. 2 jours.

Excursion dans un laboratoire d'informatique à l'extérieur de l'ENS de Lyon, organisée par le département d'Informatique.

Modalités de validation : Évaluation sur la base de l'assiduité. Pas de seconde session.

- **Séminaire du département informatique (INFD3301)** 3 ECTS pour le suivi tout au long de l'année. Environ 12 séances par an.

Modalités de validation : Évaluation sur la base de l'assiduité. Pas de seconde session.

- **Participation à un concours de programmation « de type ACM » (INFD9002)** 3 ECTS, après validation du directeur de département. **Non cumulable**

Modalités de validation : Évaluation sur la base de l'assiduité. Pas de seconde session

- **Groupes de lecture (INFD9001)** 3 ECTS.

Les groupes de lecture consistent en une douzaine de séances autour d'un thème proposé par des enseignants ou des chercheurs, au cours desquels les étudiants, rassemblés par groupes de six environ, seront amenés à faire des exposés sur un article de recherche ou un chapitre d'ouvrage.

Modalités de validation : Évaluation sur la base de l'assiduité. Pas de seconde session.

- **Enseignement en Programmation Sportive (code INFD3303)** 3 ECTS.

Cet enseignement en programmation sportive consiste en une douzaine de séances d'entraînement sur machine encadrées par un enseignant ou un chercheur, et portant sur différents thèmes algorithmiques. C'est une porte vers les challenges de programmation en individuel ou en équipe, mais la participation à de tels concours n'est pas obligatoire et fait l'objet d'une autre activité du département (INFD9002).

Modalités de validation : Évaluation sur la base de l'assiduité. Pas de seconde session.

- **Séminaire étudiant (INFD9003)** 3 ECTS. **Non cumulable**

Il s'agit d'un cours introductif organisé par et à destination des étudiants de deuxième année au moins. Il se compose de 12 séances de 2h dont 3 séances de TD, permettant de se familiariser à un sujet avancé, son langage et ses principales idées.

Le projet de séminaire (description et bibliographie) est construit par les étudiants, qui doivent obtenir l'accord d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur permanent d'un département ou d'un laboratoire de l'ENS de Lyon pour le superviser, et la validation du directeur de département.

Modalités de validation : contrôle continu 100%. Pas de seconde session.

- **Prolongation d'un stage de recherche (DPRO)**

Prolongation d'un stage obligatoire comptant dans le diplôme national (nombre de ECTS dépendant de la durée du stage). Le nombre de ECTS attribués dépend de la durée de la prolongation du stage et sera déterminé avant le début du stage, dans le plafond de cumul pour l'ensemble des stages validés au titre du diplôme de l'ENS de Lyon (8 ECTS maximum, DSTA compris). Un rapport succinct de 2 pages maximum, en complément du rapport demandé dans la formation nationale.

- **Enseignements du département.** Nombre d'ECTS du cours.

Sous réserve que l'enseignant ait donné l'autorisation de suivre son cours, et avec l'accord du responsable de formation les enseignements du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

Modalités de validation : selon les modalités de la formation à laquelle le cours est rattaché.

- **Enseignements d'autres départements.** Nombre d'ECTS du cours.

Sous réserve que l'enseignant ait donné l'autorisation de suivre son cours, les enseignements d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

Modalités de validation : selon les modalités de la formation à laquelle le cours est rattaché dans le département concerné.

La validation, comme activité complémentaire, de cours du Centre de Langues de l'ENS de Lyon ou d'activité sportive encadrée par le Centre des Sports, est décrite dans le Volet 1 des « activités communes à tous les départements ».

Année « Projet Long De Recherche » (PLR) en Informatique

Évaluation des 150h restantes et des stages ou séjours de recherche de l'année PLR en Informatique

L'évaluation des stages de PLR au département d'informatique n'est sanctionnée ni par une note ni par un classement. Son objectif est d'effectuer un diagnostic sur les compétences acquises par l'étudiant en lien avec nos objectifs de formation (savoir, savoir-faire, savoir-être) et de faire le point sur le cursus de l'étudiant en lien avec son projet professionnel. Cette évaluation est donc à considérer comme une opportunité de valider les compétences acquises et d'identifier celles qui sont encore à perfectionner. Dans le même état d'esprit, un retour sur le déroulement des stages sera demandé aux encadrants, l'étudiant s'engageant à transmettre à l'encadrant de chacun de ses stages la grille d'évaluation qui lui sera fournie.

L'évaluation du PLR par le département d'informatique consiste en 4 items obligatoires. Chacun de ces items doit être réalisé et évalué favorablement par l'équipe pédagogique du département pour chaque stage pour une validation globale de l'année de PLR.

1- Mise en place du stage

L'objectif de cet item est de valider avec l'étudiant la pertinence et la cohérence de chacun des stages vis-à-vis des objectifs de la formation mais surtout vis-à-vis de son projet professionnel. Il sera demandé à l'étudiant de fournir un document d'au plus deux pages justifiant les raisons du choix du stage qu'il souhaite mettre en place, document contresigné par le tuteur. Aucune convention de stage ne sera établie sans que ce document ait été remis.

2- Contrôle à mi-stage

À mi-parcours de chacun des stages, un point en présentiel, audioconférence ou visioconférence sera à réaliser avec le tuteur de l'étudiant au sein du département. Ce sera l'occasion de faire un bilan intermédiaire du déroulement du stage et d'inciter l'étudiant à prendre du recul sur l'intégration de son stage dans son cursus et son projet professionnel. Les points suivants doivent impérativement être abordés, d'autres peuvent être ajoutés si nécessaire :

- Résultats majeurs obtenus ou en voie de l'être replacés dans leur contexte scientifique ;
- Bilan des activités scientifiques associées (séminaires de recherche suivis ou effectués, participation à des congrès, formations suivies, enseignements donnés, etc.).
- Expériences positives et difficultés rencontrées lors du stage ;
- Intégration du PLR dans le cursus et le projet professionnel (articulation avec le projet de doctorat, en particulier).

3- Rapport de fin de stage

L'étudiant doit fournir un rapport pour chaque stage de PLR, au format d'un article de conférence (environ 8 pages) ; ce rapport peut être un article rédigé dans le cadre du stage.

À cette occasion, l'étudiant mentionnera en outre si le travail effectué lors du stage a donné, ou va donner lieu à des communications : exposés, posters, articles, etc.

4- Entretien de contrôle en fin de chaque stage

Un entretien de 30 minutes, pouvant se dérouler en visioconférence, sera organisé avec le responsable des PLR du département à l'issue de chaque stage PLR. L'étudiant pourra aborder à la fois la nature de sa ou ses contributions ainsi que le déroulement du stage en lui-même. Il s'agit d'un échange et non d'une soutenance ; en particulier, aucune préparation spécifique n'est attendue.

*Les modalités d'évaluation du stage de recherche de l'année « **Projet Grands corps** » au sein du département d'Informatique sont les mêmes que les modalités d'évaluation des stages de recherche de l'année « **Projet long de recherche** ».*